



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Séance : 5 décembre 2011

Présidence: Mme Brigitte Leprovost

Objet : MODIFICATION DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE POUR L'EXPLOITATION DES FORÊTS SUITE À LA FUSION DES COMMUNES DE CULLY, EPESSES, GRANDVAUX, RIEUX ET VILLETTE

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 09/2011 de la Municipalité du 24 octobre 2011,
- oui le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 63 voix (à l'unanimité)



- **d'accepter** la modification de la convention d'entente intercommunale entre les communes de Bourg-en-Lavaux et Forel (Lavaux), au 1^{er} janvier 2012, sous réserve de l'acceptation d'un préavis municipal par le Conseil communal de la commune de Forel (Lavaux).

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2011

La Vice-Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Séance : 5 décembre 2011

Présidence: Mme Brigitte Leprovost

Objet : FIXATION DE PLAFONDS EN MATIÈRE D'EMPRUNTS ET DE RISQUES POUR CAUTIONNEMENTS - LÉGISLATURE 2011-2016

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 11/2011 de la Municipalité du 7 novembre 2011,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 64 voix (à l'unanimité)



➤ **de fixer** les valeurs suivantes pour la législature 2011 - 2016 :

1. Plafond d'emprunts (*brut*) : **CHF 45'000'000.-**

2. Plafond de risques pour cautionnements et autres *formes de garanties* :
CHF 4'000'000.-

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2011

La Vice-Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Séance : 5 décembre 2011

Présidence: Mme Brigitte Leprovost

Objet : ACCEPTATION DE LA SUCCESSION EN DÉSHÉRENCE DE MONSIEUR PROSPER GORJAT

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 12/2011 de la Municipalité du 7 novembre 2011,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 62 voix, contre 1 et 1 abstention



- **d'autoriser** la Municipalité à accepter sa part légale à la succession en déshérence de Monsieur Prosper Gorjat, selon l'inventaire établi par la Justice de paix du district de Riviera-Pays-d'Enhaut.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2011

La Vice-Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

Séance : 5 décembre 2011
Présidence: Mme Brigitte Leprovost
Objet : PROJET DE BUDGET 2012

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 10/2011 de la Municipalité du 7 novembre 2011,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 64 voix (à l'unanimité)



- **d'approuver** le projet de budget 2012 de la Commune de Bourg-en-Lavaux tel que présenté.

Les résultats de ce budget sont les suivants :

Recettes totales	CHF	34'737'400
Charges totales	CHF	34'792'400
Excédent de charges	CHF	55'000

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2011

La Vice-Présidente

Brigitte Leprovost

La Secrétaire

Eliane Fedrigo